

N. réf.: 2023-/FJ/NDC

Objet: convocation au Conseil municipal

Colpo, le 07 février 2024

Le Maire

Α

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra :

Ordre

Mairie de Colpo

12, avenue de la Princesse 56390 - Colpo

02 97 66 82 08 mairie@colpo.fr

www.colpo.fr

Le MARDI 13 FEVRIER 2024 à 19 h oo Salle du Conseil municipal, en Mairie

Ordre du jour:

- 1. Détermination du prix de cession d'un lot à bâtir rue de Kercaër et définition des critères d'attribution
- 2. Bilan des acquisitions et des cessions de l'année 2023
- 3. Délégation de service public avec l'UFCV Proposition d'avenants n°1 et n°2
- 4. Annulation de la délibération n°DC-2023-40 relative à l'exonération de la taxe d'aménagement les serres de jardin d'une surface inférieure ou égale à 20m²
- 5. Modification du taux d'indemnité de Monsieur le maire
- 6. Attribution de subvention à l'association Trophée Job Morvan
- 7. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Chercheurs d'Images » de Grand-Champ dans le cadre du projet « Curieux de Nature »
- 8. Renouvellement de l'adhésion au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement Année 2024
- 9. Renouvellement de l'adhésion à l'Association des maires ruraux du Morbihan Année 2024
- 10. Appel à participation financière Fonds de solidarité pour le logement Année 2024
- 11. Renouvellement de la cotisation annuelle à la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes
- 12. Compte-rendu des délégations du conseil municipal au maire.
- 13. Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire de Colpo









